Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

40-41 | octobre 2006
Les branches du savoir dans l'Encyclopédie

Une tentative de conciliation entre ordre alphabétique et ordre encyclopédique

Marie Leca-Tsiomis

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/rde/347
DOI : 10.4000/rde.347
ISSN : 1955-2416

Éditeur
Société Diderot

Édition imprimée
Date de publication : 1 octobre 2006
Pagination : 55-66
ISBN : 2-952089-6-4
ISSN : 0769-0886

Référence électronique
Marie Leca-Tsiomis, « Une tentative de conciliation entre ordre alphabétique et ordre encyclopédique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 40-41 | octobre 2006, mis en ligne le 01 octobre 2008, consulté le 30 juillet 2021. URL : http://journals.openedition.org/rde/347 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rde.347

Ce document a été généré automatiquement le 30 juillet 2021.

Propriété intellectuelle

Une tentative de conciliation entre ordre alphabétique et ordre encyclopédique

Marie Leca-Tsiomis

> Nous avons tâché de concilier dans ce Dictionnaire l'ordre encyclopédique avec l'ordre alphabétique. Nous avons employé pour cela trois moyens, le Système figuré qui est à la tête de l'Ouvrage, la Science à laquelle chaque article se rapporte, & la manière dont l'article est traité. On a placé pour l'ordinaire après le mot qui fait le sujet de l'article, le nom de la Science dont cet article fait partie ; il ne faut plus que voir dans le Système figuré quel rang cette Science y occupe, pour connoître la place que l'article doit avoir dans l'Encyclopédie. S'il arrive que le nom de la Science soit omis dans l'article, la lecture suffira pour connoître à quelle Science il se rapporte.

1 Ainsi D'Alembert expliquait-il, dans le Discours préliminaire, le procédé qui consiste à placer « après le mot qui fait le sujet de l'article le nom de la Science ». Ce que nous appellerons ici « désignant encyclopédique » est donc conçu dès le début de l'ouvrage comme un élément de conciliation entre deux ordres, l'ordre méthodique et l'ordre alphabétique, c'est-à-dire entre deux tensions contradictoires, sinon opposées. Une indication classificatrice rationnelle entend ainsi remédier à ce que Diderot, dans le Prospectus inséré dans le Discours préliminaire, nomme le « prétendu désordre de la succession alphabétique ». Rien de plus clair, voire de plus efficace en apparence, que le dispositif choisi. Mais, dès qu'on commence à en observer de près l'utilisation dans l'*Encyclopédie,* les choses s'avèrent beaucoup moins simples que présentées dans ces grands textes d'escorte que sont le Discours préliminaire et le Prospectus.

2 On remarque, tout d'abord, que beaucoup d'articles ne comportent aucune référence le rattachant à tel ou tel domaine du savoir. D'Alembert avait annoncé et justifié d'avance ces omissions, mais par un exemple si bien calibré qu'il prenait presque la forme d'une pirouette :

> Quand nous aurions, par exemple, oublié d'avertir que le mot *Bombe* appartient à l'art militaire, et le nom d'une ville ou d'un pays à la Géographie, nous comptons

> assez sur l'intelligence de nos lecteurs, pour espérer qu'ils ne seraient pas choqués d'une pareille omission.

3 On note ensuite que les formulations sont loin d'être normalisées ou unifiées : ainsi trouve-t-on tantôt indiqué tout l'enchaînement qui rattache un mot à une science, et cette science aux ramifications de l'arbre encyclopédique et on rencontre une formulation développée : ACIER (*Entend. Science de la Nat. Chim. Métallurg.*) ; tantôt l'indicaton est fournie entre parenthèses en un seul mot : ERMINETTE (*menuiserie*), tantôt elle est signalée par des formules du type : « *terme de menuiserie* » ou « *en menuiserie* », parfois en italiques, parfois en romain.

4 On remarque, par ailleurs, que bon nombre de ces indications ne renvoient à aucune branche du Système figuré : ainsi *Littérature* ou *Belles lettres,* auxquelles appartiennent pourtant beaucoup d'articles (notamment de la plume de Voltaire, D'Alembert, Marmontel ou de Diderot), sont des domaines qui ne sont pas représentés dans l'arbre des connaissances. À l'inverse, bien des ramifications du Système figuré n'ont absolument aucune réalité dans le *Dictionnaire raisonné :* ainsi la branche *Grammaire*, telle qu'elle apparaît dans l'arbre, inclut des rameaux comme « Prosodie », « Critique », « Philologie ». Or, aucun de ces rameaux n'apparaît, sauf erreur, dans la désignation des articles à l'intérieur du dictionnaire. En revanche, il existe bien un article PROSODIE et un article PHILOLOGIE, mais l'un et l'autre sont donnés en « *Littérature* ». Quant à l'article CRITIQUE, il est fourni par Marmontel en « *Belles Lettres* ».

5 La correspondance n'a donc rien de systématique entre la nomination des désignants dans le dictionnaire et l'arbre encyclopédique dont ils sont censés relever.

6 Plus remarquable, il arrive que le Système figuré soit carrément modifié à l'intérieur même de l'*Encyclopédie*. Ainsi, les deux grammairiens de l'*Encyclopédie* qui succédèrent à Dumarsais, Douchet et Beauzée, auteurs de l'article GRAMMAIRE, ont ainsi inséré dans cet article un tableau qui porte le titre de « Système figuré des parties de la grammaire » : il s'agit d'une distribution entre orthologie et orthographie, qui, en fait, modifie celle du Système figuré du tome I, selon le vœu de ces grammairiens généralistes, c'est-à-dire selon leur conception de leur science. C'est un cas intéressant, me semble-t-il – en existe-t-il d'autres ? – d'intervention de spécialistes d'un domaine, qui amendent ou rectifient la distribution initiale due aux éditeurs de l'ouvrage.

7 Comment comprendre ce qui peut donc apparaître comme un ensemble de dysfonctionnements, au-delà du constat de l'inévitable décalage entre théorie et pratique, entre proclamations préliminaires et réalités des ouvrages ? Je pense utile de remonter à l'origine de ces « désignants », qui sont apparus bien avant l'*Encyclopédie*, et, pour ce faire, de replacer le *Dictionnaire raisonné* dans l'histoire qui est la sienne, celle des grands « dictionnaires universels » européens.

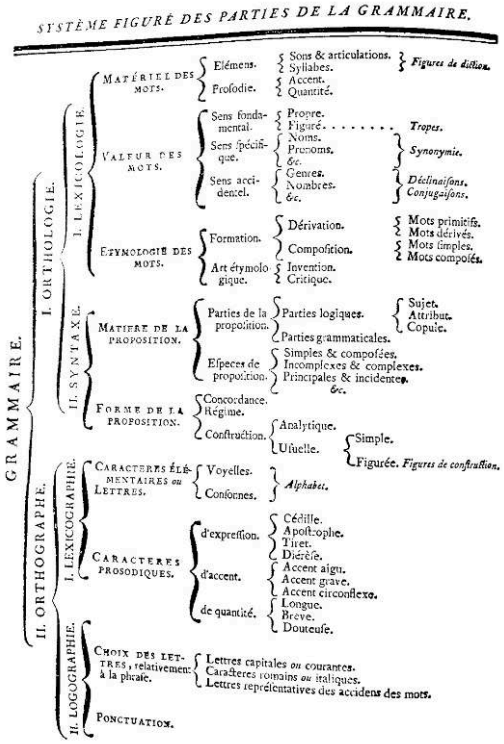

8 Je commencerai par rappeler un fait trop souvent méconnu : à l'époque qui nous intéresse, c'est-à-dire dans les années 1750, les dictionnaires français monolingues sont encore, sinon des nouveautés, tout au moins des créations récentes. Inventés à la fin du XVII[e] siècle – le *Dictionnaire françois* de Pierre Richelet parut en 1680, le *Dictionnaire Universel* d'Antoine Furetière en 1690, le *Dictionnaire de l'Académie* en 1694 et l'*Universel des Arts et des Sciences*, de Th. Corneille, la même année –, ces monolingues succédèrent aux bilingues ou multilingues précédents. Avec ces dictionnaires monolingues – et ce fut leur immense apport – on quitta la traduction des mots d'une langue dans une autre, pour aborder un savoir sur la chose désignée, sur l'objet : ce n'est plus désormais de traduire, mais de définir qu'il s'agira. Une longue aventure commence alors, qui va conduire à définir peu à peu tous les mots de la langue, et aussi à les *classer :* définir, c'est aussi tracer les limites. C'est ici précisément qu'apparaissent dans les dictionnaires les ancêtres de nos « désignants encyclopédiques », que les historiens de la lexicographie nomment *les marques de domaine*[1], marques qui indiquent l'appartenance des mots à tel ou tel champ d'activité ou de savoir[2].

9 Dans Furetière, en 1694, puis dans les *Trévoux* qui en furent la descendance la plus développée, la formulation la plus courante est : « terme de... » : *terme de boucherie*, *terme de géométrie, terme de théologie,* etc. On rencontre aussi de véritables énoncés, du type « *se dit chez les pharmaciens* », ou « *parmi les charcutiers* », ou en « *c'est ainsi que les théologiens nomment* », etc. La prolifération des marques est très importante chez Furetière : B. Quemada estime qu'elles renvoient à plus de 250 professions ou activités différenciées ; c'est la langue des ateliers, des métiers, dont les domaines d'emploi sont parfois très finement décrits et précisés. On trouve ainsi : Terme de barbier, de coiffeuse, de coiffeuse en deuil, de coiffeur parfumeur ; ou terme de blanchisseur de menu linge, de blanchisseuse, de couturière, de couturière en drap, de couturière en linge, de faiseuse de bonnet, de faiseur de deuil, de faiseuse de points, etc.

10 Ces marques de domaine formalisent, dans les premiers dictionnaires monolingues, le compartimentage du vocabulaire français : le *Dictionnaire Universel* de Furetière qui contient un grand nombre de mots techniques, marqués comme appartenant à différents domaines du savoir et des savoirs-faire est un dictionnaire de caractère encyclopédique, alors que le *Dictionnaire de l'Académie* est un dictionnaire de langue où l'on rencontre essentiellement des marques non de domaine, mais d'usage. La nature des marques indiquent donc la nature de la nomenclature d'un dictionnaire ; au cours du XVIII[e] siècle, les dictionnaristes vont cependant viser à réduire la variété de ces mentions et tendre à les normaliser. Mais le grand intérêt de ces marques est de permettre, avec une remarquable économie de moyens, de distinguer les différentes acceptions d'un mot. Ainsi quand Furetière définit le verbe COMPOSER, d'abord comme « *terme de musique* », puis comme « *terme de grammaire* », puis comme « *terme d'imprimerie* », il indique successivement les domaines d'emploi du mot selon les différentes activités humaines : les marques de domaine sont donc aussi, du coup – c'est un point essentiel – des éléments de la définition elle-même.

11 Le *Dictionnaire universel de Trévoux* prit la relève du Furetière, et l'édition de 1721 notamment, amplifia de façon très importante sa nomenclature technique, le domaine des arts et des sciences ; c'est cette édition du *Trévoux* de 1721 qu'E. Chambers à son tour utilisera pour sa *Cyclopaedia*.

12 Et on retrouve, bien sûr, chez Chambers le même procédé et le même type de formulation : les marques de domaine demeurent identiques : « among law writers », ou « among chymists », « in the roman law », « among mathematicians », «in architecture », ou « in grammar », etc. En revanche, on note que le cyclopédiste n'utilise pas d'expression du type « terme de ». C'est que la *Cyclopædia*, à la différence des dictionnaires universels en langue française, est – comme le *Dictionnaire des arts et des sciences* de Thomas Corneille ou comme le *Lexicon Technicum* de Harris – un recueil uniquement consacré à la terminologie[3] des arts et des sciences, qui, à ce titre, exclut la langue commune. Il n'y a pas lieu d'indiquer « terme de » puisqu'il n'y a que des termes dans la *Cyclopædia ;* Chambers indique donc seulement l'activité ou la science d'où ressortit le terme qu'il définit.

13 L'innovation chambersienne fut d'insérer un tableau des connaissances dans sa Préface, marquant ainsi, par rapport aux autres dictionnaires universels qui l'ont précédé, une volonté de figurer ce que peut être la structure des savoirs épars dans le dictionnaire. La *Cyclopædia* n'organise pas directement un dispositif de relation entre les articles et ce tableau des connaissances, mais ce sont les *renvois entre articles* qui sont censés établir les liaisons d'une science à une autre science ou à un autre art et montrer ainsi l'enchaînement des connaissances[4].

14 Le système adopté par Chambers paraît tout à fait équilibré, et quand on observe son dictionnaire on est frappé de voir la régularité de la distribution de ces marques de domaine, très systématiquement indiquées, sans presque d'omissions. On est d'autant plus frappé qu'on a constaté combien dans l'*Encyclopédie* les choses seront loin d'avoir une telle perfection. Les raisons de cette réussite me paraissent, comparativement à l'*Encyclopédie*, de trois ordres : tout d'abord, Chambers travailla seul et domina donc à tout moment l'ensemble de son ouvrage ; ensuite, la publication des deux volumes de son dictionnaire se fit en une fois ; enfin, il consacra son ouvrage à la seule terminologie. Action, temps, lieu, c'est la règle des trois unités de la dramaturgie classique qu'appliqua Chambers à son entreprise !

15 Revenons, après ce bref historique, aux encyclopédistes français. Ils empruntèrent à Chambers le principe d'un tableau de la connaissance, mais non son tableau lui-même, auquel ils substituèrent l'arbre dit baconien. Ensuite – et c'est ce qui occupe notre colloque – ils inventèrent d'établir une liaison directe entre cet arbre et le corps même du dictionnaire par le biais des désignants, tentant ainsi, en quelque sorte, la greffe du Système figuré sur le dictionnaire. Et, pour indiquer la branche du savoir dans l'article, ils utilisèrent la même disposition typographique, celle des marques, mais généralement entre parenthèses et en italiques, p.e. *(Anatomie).* Cette disposition typographique participe à cette économique élégance qui caractérise de multiples façons le style de l'*Encyclopédie* par rapport aux dictionnaires antérieurs. Signalons d'ailleurs au passage que cette présentation sera reprise par Gattel, en 1813, dans son *Dictionnaire Universel,* ainsi que par *le Complément du Dictionnaire de L'Académie*, en 1842[5].

16 Dans l'*Encyclopédie*, ce sont, on l'a dit plus haut, soit des formulations développées qui vont du tronc au rameau : ALPHABET (*Entendement, sciences de l'homme, logique, art de communiquer, grammaire),* soit, plus fréquemment me semble-t-il, ces formulations brèves qui ne sont en fait que la reprise de ces marques de domaine des dictionnaires antérieurs, moyennant la modification typographique déjà signalée. Un simple exemple :

> *Furetière* :
> HERSILLIERES, Terme de Marine. Ce sont des pieces de bois courbes qu'on met au bout des plat-bords d'un bâtiment, qui sont sur l'avant & sur l'arrière pour les fermer.
> *Encyclopédie* :
> HERSILLIERES, s. f. (*Marine*) ce sont des pieces de bois courbes qu'on met au bout des plat-bords d'un bâtiment, qui sont sur l'avant & sur l'arrière pour les fermer. (Z)

17 Mais le carcan de ce que j'ai appelé les trois unités chambersiennes explose dans l'*Encyclopédie*. Tout d'abord, alors que Chambers, auteur solitaire, avait amassé des savoirs livresques, Diderot et D'Alembert font appel aux « talents épars » de nombreux collaborateurs, c'est-à-dire aux savoirs vivants[6]. Ensuite, ils publient durant plus de 15 ans, ce qui signifie que le travail sur les seuls 17 volumes de discours les occupa au moins 18 ans, si l'on prend comme point de départ le contrat de 1747. Enfin, loin de se restreindre aux seules terminologies des arts et des sciences, ils ouvrent le cercle des connaissances à la langue commune, c'est-à-dire au français courant.

18 Examinons rapidement les conséquences de ces trois nouvelles caractéristiques en matière de désignation des domaines du savoir.

19 1.– La variété des collaborateurs entraîna la diversité des marquages : chacun, me semble-t-il, a sa manière de s'y prendre, et notamment de se référer ou non au Système figuré. J'ai mené l'investigation en « grammaire », terme pris au sens de science grammaticale. Deux grandes façons de procéder se dégagent dans ce domaine : du début de l'*Encyclopédie* à la lettre E, la marque la plus fréquente est : « en terme de grammaire », mais on constate aussi de très nombreuses omissions. Après la lettre E, on rencontrera presque toujours la mention : (*Grammaire.*). En fait, cette césure correspond exactement au changement d'auteur des articles : Dumarsais d'abord, jusqu'à la lettre E, puis, à sa mort, Douchet et principalement Beauzée[7]. Dumarsais semble avoir eu une préférence pour la formulation classique des dictionnaires : « en terme de », tandis que Beauzée est plus attaché à respecter les indications du Discours préliminaire.

20 Pour donner un autre exemple de cette variété des procédures selon les collaborateurs, je citerai le très important article HOMME. Diderot commence par une brève – mais combien neuve ! – définition générale de l'homme[8], très significativement dépourvue de tout désignant ; il indique

21 les différents aspects sous lesquels on peut considérer l'homme et, ce faisant, il annonce les différentes entrées qui vont suivre : on trouvera, dit-il, d'abord « HOMME (*Anatomie)* », puis « HOMME (*histoire naturelle*) », etc. Or, il n'existe pas d'article « HOMME (*Anatomie)* », mais on trouve « HOMME *(Exposition anatomique du corps de l'*) », formule qui s'apparente fortement au titre d'un traité et qui ne peut, évidemment, avoir été choisie que par l'auteur de l'article lui-même, le médecin Petit, professeur d'anatomie à l'Académie des Sciences.

22 Je réserve une mention spéciale à cet encyclopédiste essentiel que fut le chevalier de Jaucourt – on a de lui plus de 16 000 articles – et à sa manière très particulière de désigner l'appartenance de ses articles aux branches du savoir.

23 Jaucourt, au fur et à mesure de son travail, désigne de façon de plus en plus détaillée : auteur de nombreux articles relevant de la botanique, il précise, par ajout d'adjectifs ou d'autres marques localisatrices : « Botanique exotique » ou « Botanique des Arabes » ; de même précise-t-il : « Zoologie exotique, ou ajoute-t-il « d'Amérique » à Histoire naturelle. Il réintroduit la mention *terme de relation,* qui vient de Furetière[9], et qu'on trouve, par exemple, aux articles SAGAIE, SOFA, MARIGOT, ROTIN. Jaucourt crée aussi de nouvelles catégories, inventant ses propres désignants : (*Grammaire française),* et (*Langue française,* voire *(Langage)* sont des marques qu'il est, sauf erreur, le seul à employer, de même que (*Glossaire français*) et (*Langue latine*).

24 Ce type de remarque n'est pas anecdotique, on va le voir. Prenons l'exemple d'une création de Jaucourt, celle de la mention (*Topographie de Londres) ;* il existe une adresse WESTMINSTER, fournie également par le chevalier, qui est en *Géographie moderne :* l'article est consacré à la ville de Westminster, mais il est suivi de 2 entrées consacrées l'une à l'Église de Westminster et l'autre à la Salle de Westminster ; ces entrées sont désignées par (*Topographie de Londres*.). Cette marque procède du modèle classique, aristotélicien, de la définition (par genre + différence), qui sert toujours à la définition lexicographique. Écrire (*Topographie de Londres)* c'est donc définir à la fois par le genre : topographie et par la différence : Londres. Il en va de même pour SCIE, (*Outil de méchanique*) : les marques sont donc nettement chez Jaucourt de véritables éléments de la définition. Nombreuses et variées sont les marques de ce type ; ainsi trouve-t-on l'article ROMAN (*Fictions d'esprit*), ou l'article TURLUPINADE (*Abus de langues) ;* ce souci de faire servir la marque à la définition conduit Jaucourt jusqu'à différencier deux entrées VOLANT, l'une donnée en « *histoire des modes* », et l'autre en « *histoire des modes d'hommes* ». Si Jaucourt conçoit sa contribution selon une logique définitionnelle, avec un souci constant de distinction et de précision, les marques qu'il utilise n'entretiennent que peu ou pas du tout de relations avec le Système figuré, qu'il semble, à la différence d'un Beauzée, ignorer assez superbement.

25 On voit du coup comment les deux ordres évoqués par D'Alembert se confrontent, voire s'opposent dans la nature même des formulations. Le renvoi au Système figuré participe de l'ordre encyclopédique : quand je lis : ALPHABET (*Entendement, sciences de l'homme, logique, art de communiquer, grammaire),* cette marque, que j'appelle alors volontiers « désignant », renvoie très clairement à l'arbre des connaissances ; elle unit

l'article à la branche (par rameau, pétiole, pédoncule comme on voudra filer la métaphore), mais elle ne me dit rien sur l'objet à définir ; mais quand je lis WESTMINSTER (*Topographie de Londres*), cette marque ne renvoie pas à l'arbre, mais elle participe, selon l'ordre dictionnairique, de la définition elle-même. Les marques, ou les désignants ne relèvent donc pas d'une pratique unifiée, à cause de la multiplicité des collaborateurs, et les diverses formulations rencontrées signalent les conceptions parfois très différentes que ces collaborateurs ont eu de l'usage de cette signalétique.

26 2. – La durée du travail et l'échelonnement de la publication (dus aux multiples traverses dont les deux interdictions, suivies des désertions des uns et des autres) eurent au moins deux conséquences : l'impossibilité de maîtriser l'ensemble – leitmotiv de Diderot, dans l'article ENCYCLOPÉDIE : « posséder sa copie » ! – d'où, comme on le sait, les omissions et les lacunes, les renvois n'aboutissant pas, les doublons, etc. Mais, de cet allongement des délais, de cet étirement du travail découla aussi la modification d'un certain nombre des options de départ, prises dans les années 1740. L'expérience conduisit à des découvertes, et entraîna en effet bien des changements. Ce fut le cas de la grammaire.

27 Quand les encyclopédistes, en effet, commencèrent leur travail, ils suivirent la même option que Chambers, et réservèrent exclusivement la nomenclature de leur dictionnaire à la terminologie des arts, des sciences et des métiers. Ainsi, parmi les sciences, ce savoir que Chambers nommait *Grammar* devint dans les premiers tomes de l'*Encyclopédie*, la branche Grammaire[10] et les éditeurs en confièrent d'abord le soin à Dumarsais. Cette branche Grammaire représente donc le savoir grammatical, regroupant morphologie, syntaxe, etc. Puis, passés les premiers tomes, on voit surgir un grand nombre d'articles consacrés à la définition de mots de la langue commune, comme délicat, délicieux, frêle, fragile, hardi, indigent, impardonnable, rêver, saccager, voluptueux, etc, et qui, peu à peu, constituent un véritable dictionnaire de langue – et l'un des plus passionnants qui soient à lire et à méditer. Bref, entre le tome I et le tome III, une option a changé, celle qui réservait l'*Encyclopédie* au seul traitement des arts, des sciences et des métiers. En rupture complète avec la *Cyclopaedia,* l'encyclopédie française fit au contraire large place à la langue commune, que, tout à l'affaire des lexiques techniques et de la description des métiers, on avait, en début d'entreprise, oublié de penser. Méditant en 1755, au sein de son article ENCYCLOPÉDIE, sur l'avenir du *Dictionnaire raisonné* et sur sa fonction de transmission du savoir au lointain futur, Diderot s'interrompt soudain :

> Mais la connaissance de la langue est le fondement de toutes ces espérances ; elles resteront incertaines, si la langue n'est pas fixée et transmise à la postérité dans toute sa perfection ; et cet objet est le premier de ceux dont il convenait à des encyclopédistes de s'occuper profondément. Nous nous en sommes aperçus trop tard ; et cette inadvertance a jeté de l'imperfection sur tout notre ouvrage. Le côté de la langue est resté faible (je dis de *la langue* et non de *la grammaire*)[11].

28 On remarquera le soin apporté par Diderot à souligner la différence qu'il entend mettre entre la *langue* et la *grammaire*. Ce n'est pas le savoir grammatical que le Philosophe met en cause ici, pour lequel l'*Encyclopédie* a bénéficié au contraire de la contribution des meilleurs grammairiens de son temps, c'est le savoir de la langue commune, et notamment celui de la signification des mots, savoir absent des premiers tomes : « nous nous en sommes aperçus trop tard ». Comment donc nommer cette extension nouvelle qui, par l'intégration de la langue commune, fut donnée à l'*Encyclopédie ?* C'est la dénomination « Grammaire » qui demeura pour marquer ces articles « de langue » : elle

était la seule localisation possible pour un type de savoir que n'avait pas prévu le Système figuré[12]. C'est pourquoi il y a, sous la même marque ou sous le même désignant *Grammaire*, deux réalités très différentes dans l'*Encyclopédie*. Prenons-en deux brefs exemples : celui des deux articles IMPARFAIT, tous deux marqués en *Grammaire*. Dans le premier, IMPARFAIT (*gramm.)* de Beauzée, on lit :

29 « C'est un temps du verbe », etc. Dans le second, l'article IMPARFAIT (*gramm.)* de Diderot, on lit : « À qui il manque quelque chose », etc. Dans le premier cas, c'est à la terminologie et au savoir grammatical qu'est consacré l'article, dans le second à l'acception du mot dans la langue commune. Il y a, pour les mêmes raisons, deux articles PRÉSENT fournis tous deux en *Grammaire*, ou deux articles FUTUR ; de même, il existe deux articles MUET en *Grammaire*, l'un de Beauzée (« toute lettre employée dans l'orthographe sans être rendue [...] dans la prononciation ») et l'autre de Jaucourt (« qui n'a point eu l'usage de la parole »).

30 Enfin, signalons que lorsque la marque *Grammaire* indique la définition d'un mot de la langue courante, on la rencontre, dans trois types de cas :

31 – Soit elle marque un mot qui est défini uniquement en « grammaire » ;

32 – Soit elle marque la première des acceptions d'un mot qui en possède plusieurs, relevant des divers domaines encyclopédiques. Diderot avait imaginé, dans l'article ENCYCLOPÉDIE, le protocole idéal des subdivisions internes d'un article encyclopédique :

> Ce qu'on observera communément et sans inconvénient, c'est de débuter par l'acception simple et grammaticale.

33 Ainsi, FRAÎCHEUR (*gramm*.) est-il suivi de FRAÎCHEUR DE COULEUR (*peinture*), puis de FRAÎCHEUR (*marine*). La marque *Grammaire* fournit alors, ou est censée fournir, l'acception commune du mot.

34 – Soit elle est associée à une autre marque, désignant un domaine auquel le mot ressortit ; ainsi, un article peut s'ancrer à la fois en « *grammaire et morale* », «*grammaire et médecine* », «*grammaire et métaphysique* », « *grammaire et boucherie* », etc. Je dois signaler, sans pouvoir développer plus longuement[13], que les désignants associés indiquent la plupart du temps la nature de la définition qui sera donnée dans l'article.

35 Les désignants encyclopédiques procèdent donc historiquement des marques de domaine qu'inventèrent les premiers lexicographes, et le terme de « désignant » lui-même me semble devoir être réservé aux seules indications encyclopédiques qui sont en relation avec le Système figuré ; pour les autres, le terme de « marque de domaine » convient parfaitement. Nous avons constaté, à l'examen, la difficulté qu'il y eut à faire coïncider deux ordres largement antithétiques : à cela des raisons d'ordre pratique, on l'a vu, et des raisons épistémologiques variées ; parmi elles, sans doute l'inadéquation du Système figuré, qui était un présupposé théorique, à l'ensemble des domaines découverts et parcourus par les encyclopédistes au cours des années. Ce qui demeure, en tout cas, essentiel dans cette volonté de structurer les connaissances éparses du dictionnaire est que le système du savoir ait été conçu hors de toute référence à un ordonnancement divin, mais aussi que fut envisagé un dispositif permettant de greffer un ordre rationnel sur l'ordre alphabétique, sans se priver des bienfaits de cet ordre alphabétique. Ceci dit, les encyclopédistes accordèrent-ils durablement beaucoup de crédit à l'efficacité du dispositif ? Il me semble, en tout cas, qu'avec le temps, la référence au Système figuré releva d'une sorte de politesse conventionnelle,

génuflexion obligée mais rapide devant l'ancienne idole[14]. On se souvient du *Rêve de D'Alembert* et des propos que Diderot y prête à son collègue éditeur :

> Tout est plus ou moins une chose quelconque, plus ou moins terre, plus ou moins eau, plus ou moins air, plus ou moins feu ; [...] donc rien n'est de l'essence d'un être particulier [...] Et vous parlez d'individus, pauvres philosophes ![15]

36 Certes, bien d'autres motifs nourrissaient alors la défiance diderotienne à l'égard des classifications, mais on peut penser que l'expérience encyclopédique y avait aussi sa part.

NOTES

1. Voir l'indispensable ouvrage de Bernard Quemada *Les dictionnaires du français moderne 1539-1863*, Paris, Didier, 1968, notamment p. 305-309. Une nouvelle édition en est heureusement annoncée prochainement.

2. Déjà en usage chez Richelet, ces marques sont apparues dès le *Thrésor* de Nicot. Leur usage est systématisé par Furetière. Voir Quemada, *ibid.*

3. Voir M. Leca-Tsiomis, *Écrire l'Encyclopédie*, SVEC, 1999, chap. L'Encyclopédie et la Cyclopaedia, p. 184-229.

4. *Écrire l'Encyclopédie, ibid*. Voir aussi M. Malherbe, « Présentation » de la Préface de la *Cyclopaedia* de Chambers, RDE 37, p. 9-32.

5. J'emprunte cette précision à B. Quemada, *Les dictionnaires, ouvr. cit.*, p. 308.

6. Rappelons au passage, que les *Trévoux* avaient montré la voie en s'attirant un temps la collaboration de Richard Simon et celle d'Antoine de Jussieu.

7. Rares sont chez Beauzée les marques du type « terme de » (INDÉCLINABLE, INFLEXION, INVERSION), mais on trouve à PARTITIF : « ce terme est usité en grammaire » et à PLURIEL : « c'est un titre particulièrement propre à la grammaire ».

8. Voir *Écrire l'Encyclopédie*, ouvr. cit. p. 346-48.

9. Furetière fut le premier à recenser les termes de relation et à les évoquer dans le titre même de son *Dictionnaire universel*. Voir B. Quemada, *Les Dictionnaires du français moderne*, ouvr. cit. p. 309.

10. Dès le tome I, on remarque toutefois une série d'articles marqués *(Grammaire synonymes)* et consacrés à des mots synonymes dans la langue française (BASSESSE ABJECTION, AFFLICTION, CHAGRIN, PEINE, etc). Diderot, d'Alembert, Dumarsais en fournissent un grand nombre. C'est ici la première apparition de la langue courante dans un répertoire voué au départ aux seules définitions techniques ou scientifiques.

11. O.C. DPV, t. VII, p. 188. C'est Diderot qui souligne.

12. Rappelons que dans l'arbre encyclopédique, la Grammaire ressortit à la Science de l'instrument du discours, qui est une division de l'Art de communiquer, lui-même division de la Logique. La Grammaire comporte sept subdivisions, Signes, Prosodie, Construction, Syntaxe, Philologie, Critique et Pédagogique. Les Signes eux-mêmes comportent deux sous-divisions, Geste (qui distingue Pantomime et Déclamation) et Caractères, sous-divisés en Idéaux, Hiéroglyphiques, Héraldiques ou Blason.

13. Voir *Écrire l'Encyclopédie*, chap. « La branche grammaire », p. 283-291.

14. « Le discours encyclopédique se construit en partie *contre* l'économie de ce système préétabli », estimait à juste titre Michèle Duchet in *Diderot et l'Histoire des Deux Indes ou l'écriture fragmentire*, Paris, Nizet, 1978, p. 170.
15. *Œuvre philosophiques,* éd. Vernière, p. 311-312.

RÉSUMÉS

Ce qu'on appellera ici « désignant encyclopédique » est présenté dans le Discours préliminaire des éditeurs comme un procédé permettant de concilier l'ordre alphabétique suivi dans *l'Encyclopédie* et l'ordre méthodique représenté par le « Système figuré des connaissances ». À l'examen de l'ouvrage, pourtant, rien n'est moins régulier et stable que l'emploi et la nature de ce dispositif. Plusieurs raisons à cela sont examinées, dont la diversité des collaborateurs et la durée de la publication ; mais, surtout, ces « désignants », dont l'origine se trouve dans les « marques de domaine » utilisées dans les Dictionnaires universels de Furetière à Chambers, et qui relèvent en fait de la définition elle-même des termes, ne purent entretenir souvent que des liens forcés avec la systématique des débuts, la construction *a priori* qui fut celle de l'arbre des connaissances.

The *Encyclopédie*'s subject indicators, an attempt to reconcile alphabetical and methodical orders

The *Encyclopédie's* subject indicators are presented in the editors' preliminary discourse as a device for reconciling the alphabetical order followed in the work with the methodical order represented by the 'Système figuré des connaissances'. Further study reveals, however, that nothing could be less regular and stable than the way the device is applied. This article considers several reasons for this, including the diversity of authors and the time taken to publish the whole. But above all we see that these subject indicators, which come from the 'domain markers' used in Universal Dictionaries from Furetière to Chambers and are in fact part of the definitions of the terms themselves, have often only a strained connection with the original a priori construction of the tree of knowledge.

AUTEUR

MARIE LECA-TSIOMIS

Université de Paris-X Nanterre